

akurit Lamelle II 041 RP revêtu sur les deux faces

plaque isolante à lamelles pour ETICS selon DIN
EN 13162 en laine minérale incombustible (MW) –
classe de matériaux de construction A1

- conductivité thermique : $\lambda = 0,041 \text{ W/(mK)}$
- dimensions : 1200 x 200 mm
- Épaisseur du panneau $\geq 260 \text{ mm}$ sans revêtement



Applications

- pour système d'isolation thermique AKURIT

Propriétés

- résistance au feu A1 - incombustible
- point de fusion $> 1\,000^\circ\text{C}$
- non incandescent
- isolation thermique et acoustique
- absorption acoustique
- ouvert à la diffusion
- mise en oeuvre facile et rapide
- recyclable

Support

État du support / Vérifications

- Le support doit être sec, propre, porteur, absorbant et exempt de résidus empêchant l'adhérence, d'agents de séparation, d'efflorescences et de couches de frittage.
- Notamment pour les vieux enduits et les vieilles peintures, la solidité du support doit être soigneusement vérifiée (p. ex. par un essai d'arrachement ou un essai de quadrillage).
- Il convient d'appliquer le matériau isolant uniquement sur des supports secs pour éviter toute décoloration de la façade.

Préparation du support

- Les inégalités peuvent être comblées jusqu'à 1 cm/m pour les ETICS collés et 2 cm/m pour les ETICS collés et goujonnés. Les plus grandes inégalités du support doivent être égalisées mécaniquement ou par l'application d'un enduit d'égalisation.

Mise en oeuvre

Température

- Ne pas appliquer, ni laisser sécher / durcir, lorsque la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à $+5^\circ\text{C}$, en cas de gelées nocturnes prévisibles, lorsque la température est supérieure à $+30^\circ\text{C}$, en cas d'exposition à la lumière solaire directe et de chaleur particulièrement importante au niveau du support, et / ou de vent violent.

Mélange / Préparation / Traitement

- Découper des plaques isolantes avec un couteau pour isolant ou une scie.

akurit Lamelle II 041 RP revêtu sur les deux faces

Application / Mise en œuvre / Montage

- Les panneaux d'isolation sont fixés conformément aux spécifications de l'agrément du système d'isolation thermique/de l'agrément de type correspondant
- Collage sur toute la surface en utilisant la méthode du lit de peigne sur des substrats plats : Appliquez le mortier de collage à l'aide d'une truelle dentée sur toute la surface du dos du panneau.
- Collage partielle : appliquer le mortier sur le support par bandes verticales en forme de serpent de manière à ce qu'au moins 50% de la surface soit recouverte de mortier. Les perles de collage doivent avoir une largeur d'env. 5 cm et une épaisseur d'env. 1 cm au milieu de la perle. L'entraxe des perles de collage ne doit pas dépasser 10 cm.
- Immédiatement après l'application de la colle, placez les panneaux d'isolation en rangées horizontales en les faisant se chevaucher d'au moins 10 cm et appuyez dessus en exerçant un mouvement de poussée. Évitez les joints croisés.
- Ne laissez pas le mortier de collage s'infiltrer dans les joints des panneaux.
- Aux angles des bâtiments, les panneaux d'isolation doivent être emboîtés dans l'épaisseur des panneaux.
- Au niveau des ouvertures de la façade, coupez les panneaux d'isolation aux dimensions voulues (encochage, coupe en tourelle) et travaillez par-dessus pour empêcher les joints des panneaux d'isolation de se poursuivre dans les coins de l'ouverture de la façade.
- Les joints de dilatation des bâtiments existants doivent être incorporés avec des profils de joints de dilatation spéciaux.

Séchage / Durcissement

- Le délais d'attente intermédiaire requise dépend du mortier de collage utilisé et de la température ambiante et structurelle du corps.
- Le séchage et la prise sont ralentis par les températures basses et les hygrométries élevées et accélérés par les températures élevées et les hygrométries faibles
- Les surfaces isolées doivent être protégées de l'humidité extrême et de la lumière directe du soleil par des mesures appropriées, p. ex. en accrochant l'échafaudage. Appliquez rapidement la couche d'armature.

Revêtement de finition

- Le traitement ultérieur des panneaux collés est possible après un durcissement suffisant du mortier-de collage.
- Un chevillage éventuellement nécessaire ou l'application de la couche d'armature est possible après un durcissement suffisant du mortier-colle.

Remarques

- Les homologations du système correspondantes sont à prendre en compte lors de la mise en œuvre du produit dans des systèmes d'isolation thermique.
- Pour de plus amples instructions sur l'application du produit, voir la brochure << systèmes d'isolation thermique >>.
- Le chevillage doit être effectué conformément à la preuve statique ou aux détails de l'agrément général de l'autorité de construction / de l'agrément général de type du DIBt associé au système.
- Les panneaux d'isolation endommagés ou trempés ne doivent pas être installés. Il faut éviter le mortier de collage dans les joints des panneaux, l'utilisation de résidus de panneaux contaminés et les grosses coupures.

Stockage

- Stocker au sec et de manière conforme.
- Protéger du rayonnement solaire direct.

akurit Lamelle II 041 RP revêtu sur les deux faces

Caractéristiques techniques

Clé de désignation	MW-EN 13162-T5-DS(70,-)-CS(Y)40-TR80-WL(P)-SDi*-MU1-AFr15-SS20 *selon l'épaisseur
Abréviation de l'application	WAP-zh selon DIN 4108-10
Enduit adhésif	Enduit sur les deux faces
Format du panel	L x l (mm) : 1200 x 200
Réaction au feu	A1 (incombustible) selon EN 13501
Point de fusion	> 1 000 °C selon DIN 4102-17
Valeur nominale de la conductivité thermique λ	0,040 W(mK) selon EN 13162
Valeur nominale de la conductivité thermique λ	0,041 W(mK) selon EN13162
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau μ	1 selon EN 12086
Résistance à la traction perpendiculaire au plan du panneau	≥ 80 kPa selon EN 1607
Contrainte de compression pour un écrasement de 10	≥ 40 kPa selon EN 826
Résistance au cisaillement	≥ 20 kPa selon EN 12090
Rigidité dynamique s	d = 40 mm: 120 MN/m ³ ; d = 60-100 mm: 100 MN/m ³ ; d = 120-160 mm: 80 MN/m ³ ; d = 180-200 mm: 40 MN/m ³ selon DIN EN 29052-1
Résistance à l'écoulement en fonction de la longueur	≥ 15 kPa*s/m ² selon DIN EN ISO 29053
Stabilité dimensionnelle à une température définie	DS(70,-) selon EN 1604
Absorption d'eau à long terme	WL(P) selon EN 12087

Remarques générales

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application. Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.